



- Zones 1AUh1 - 1AUh2 - 2AUh
- Zones 1AUz - 2AUz
- Zones 2AUe
- Zones A
- Zones Ah - Ahp - Nh - Nhp
- Zones Ai
- Zones N
- Zones Nha
- Zones Nj
- Zones Nk
- Zones Ni
- Zones Nv
- Zones UAa
- Zones UAb
- Zones UBa
- Zones UBb
- Zones UBc
- Zones UBd
- Zones UBe
- Zones UE
- Zones UM
- Zones UP
- Zones UT
- Zones UV
- Zones UZ - UZL

Commune de Sillé-en-Gouffern

Commune de Occagnes

Commune d'Urou-et-Crennes

- Légende :**
- Haies/Alignement d'arbres à protéger au titre du L 123-1-5-III-2° du Code de l'Urbanisme
 - Linéaire commercial souple
 - Linéaire commercial strict
 - Cône de vue à préserver au titre du L 123-1-5-III-2° du Code de l'Urbanisme
 - Emplacement réservé
 - Espace Boisé Classé au titre du L 130-1° du Code de l'Urbanisme
 - Parcs/Jardins/Vignes/Vergers au titre du L 123-1-5-III-2° du Code de l'Urbanisme
 - Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre du L 123-1-5-II-6° du Code de l'Urbanisme

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Surface	Commune	Caractéristique
1	Extension d'habitat	270 m²	Argentan	Commune
2	Création d'un chemin piétonnier	29 139 m²	Argentan	Commune
3	Création d'un chemin piétonnier	411 m²	Argentan	Commune
4	Aménagement paysager	411 m²	Argentan	Commune
5	Création d'un chemin piétonnier	1 486 m²	Argentan	Commune
6	Création d'un chemin piétonnier	1 245 m²	Argentan	Commune
7	Création d'un parc de stationnement	3 472 m²	Argentan	Commune
8	Création d'un chemin piétonnier	906 m²	Argentan	Commune
9	Extension commerciale	2 859 m²	Argentan	Commune
10	Création d'un parc de stationnement	841 m²	Argentan	Commune
11	Création d'un chemin piétonnier	4 016 m²	Sartrouville	Commune
12	Aménagement de la voie d'accès à la zone 2AUh	373 m²	Sartrouville	Commune
13	Aménagement de voirie	300 m²	Sartrouville	Commune
14	Aménagement de la voie d'accès à la zone 2AUh	1 077 m²	Sartrouville	Commune
15	Création d'un chemin piétonnier	411 m²	Sartrouville	Commune
16	Aménagement de voirie	5 483 m²	Sartrouville	Commune
17	Création d'un chemin piétonnier	423 m²	Sartrouville	Commune
18	Aménagement de la voie d'accès à la zone 2AUh	662 m²	Sartrouville	Commune
19	Préparation d'habitat collectif	260 m²	Sartrouville	Commune
20	Création d'un chemin piétonnier	2 355 m²	Sartrouville-sur-Orne	Commune
21	Extension commerciale et parc de stationnement	802 m²	Sartrouville-sur-Orne	Commune
22	Aménagement de voirie piétonnier	1 074 m²	Sau	Commune
23	Aménagement de voirie	203 m²	Sau	Commune
24	Création d'un parc de stationnement	402 m²	Sau	Commune
25	Création d'accès à la zone 2AUh	373 m²	Passais-le-Façon	Commune
26	Préparation d'habitat collectif	370 m²	Passais-le-Façon	Commune
27	Préparation d'habitat individuel	414 m²	Passais-le-Façon	Commune
28	Préparation d'habitat individuel	307 m²	Passais-le-Façon	Commune
29	Création d'un parc de stationnement	1 074 m²	Passais-le-Façon	Commune
30	Extension commerciale	6 593 m²	Passais-le-Façon	Commune
31	Aménagement de la voie d'accès à la zone 2AUh	127 m²	Passais-le-Façon	Commune
32	Création d'un chemin piétonnier	385 m²	Passais-le-Façon	Commune
33	Création d'un parc de stationnement	2 137 m²	Passais-le-Façon	Commune

INTELLIGENCE DES TERRITOIRES

géostudio gamma

Document pour enquête publique

Modification

Échelle : 1 / 5 000

4.b Documents graphiques

Commune de Sévigny

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Departement de l'Orne (61)

1AUh1 : Zone d'urbanisation future (court / moyen terme) à vocation habitat en milieu urbain

1AUh2 : Zone d'urbanisation future (court / moyen terme) à vocation habitat en milieu rural

1AUz : Zone d'urbanisation future (court / moyen terme) à vocation d'activités économiques

2AUe : Zone d'urbanisation future (long terme) à vocation d'équipements collectifs

2AUh : Zone d'urbanisation future (long terme) à vocation d'habitat

2AUz : Zone d'urbanisation future (long terme) à vocation d'activités économiques

A : Zone agricole

Ah : Zone agricole bâtie permettant l'évolution limitée des habitations de tiers

Ahp : Zone agricole bâtie présentant un intérêt patrimonial et permettant l'évolution limitée des habitations de tiers

Ai : Zone agricole inconstructible pour des motifs paysagers et de limitation des nuisances

N : Zone naturelle

Nd : Zone de compostage

Nha : Zone naturelle occupée par des activités équestres

Nj : Zone naturelle de jardins

Ns : Zone naturelle sportive (équipements)

Nv : Zone de l'aérodrome

UAa : Centre-ville d'Argentan

UAb : Centres-bourgs ruraux

UBa : Quartiers d'habitat et faubourgs en extension du centre-ville d'Argentan

UBb : Quartiers pavillonnaires d'Argentan

UBc : Secteurs de grands ensembles

UBd : Quartier des Trois Croix

UBe : Quartiers pavillonnaires en dehors d'Argentan

UE : Zone à vocation d'équipements collectifs et d'intérêt général

UM : Caserne Lescot

UP : Centre de détention

UT : Zone à vocation d'équipements touristiques

UV : Aire d'accueil des gens du voyage

UZ : Zone à vocation d'activités économiques - orientation logistique

UZL : Zone à vocation d'activités économiques - orientation logistique